

TREMPLIN jeune CITOYEN

15/17 ANS

Je m'engage 20h

Je reçois 200€

18/25 ANS

Je m'engage 40h

Je reçois 400€

Inscrivez-vous
sur [essonne.fr](https://www.essonne.fr)



Essonne
TERRE D'AVENIRS

TREMPLIN jeune CITOYEN



édito

Le Tremplin Citoyen, que nous avons voté en 2016, était un véritable pari sur notre jeunesse. Une jeunesse à laquelle nous offririons des droits en contrepartie de devoirs. Nous pressentions en effet qu'il y avait chez les jeunes essonnais une envie inassouvie de s'engager au service des autres et du bien commun. Le succès de ce dispositif a dépassé nos attentes. Le Tremplin répond à la fois à cette aspiration citoyenne des jeunes tout en leur offrant un coup de pouce financier pour améliorer leur quotidien, voire pour les aider dans leurs projets d'orientation à plus long terme. Il est véritablement gagnant-gagnant pour tous, pour les jeunes comme pour les structures qui les accueillent. En 2022, les Assises départementales de la jeunesse ont révélé que les 12-15 ans éprouvaient aussi un désir de s'engager et d'agir, en particulier en matière de protection de l'environnement. C'est pourquoi, dans le cadre de notre nouvelle politique jeunesse, nous avons souhaité déployer plus largement ce dispositif, rebaptisé Tremplin Jeune Citoyen, pour en faire profiter les collégiens, notre cœur de cible, et l'ouvrir à d'autres missions et d'autres structures. Nous avons ainsi l'ambition d'allumer l'étincelle de l'engagement dès les premiers pas au collège et de faire vivre cette flamme jusqu'à l'entrée dans la vie de jeune adulte.



François Durovray
Président du Département
de l'Essonne



Sandrine Gelot
Vice-présidente
en charge de la jeunesse
et de la vie associative

TREMPLIN jeune CITOYEN

Le Tremplin Jeune Citoyen est un dispositif développé par le Département de l'Essonne qui permet aux jeunes essonnais âgés de 12 à 25 ans de bénéficier d'une aide pour financer un projet personnel en contrepartie d'un engagement citoyen. Cette opportunité permet également aux jeunes d'acquérir une nouvelle expérience, de découvrir un milieu professionnel et de développer des compétences.

Les jeunes ont la possibilité de réaliser plusieurs missions citoyennes en fonction de leur tranche d'âge.

Exemple

Marie a réalisé son 1^{er} engagement citoyen à 13 ans dans un collège, son 2^{ème} à 16 ans dans une association caritative et son 3^{ème} à 22 ans au sein d'une mairie pour l'organisation d'un évènement.

Collégiens âgés de 12 à 15 ans Où réaliser son engagement ?

INSCRIPTION
DÈS JUIN 2023

Au sein de collèges (conseils de vie collégiens), en collectivité à travers les CME/CMJ (conseils municipaux enfants et jeunes), en tant que jeune sapeur-pompier ou jeune aidant, établissements de l'aide sociale à l'enfance.

Quel est le montant de l'aide financière ?



Pour financer quoi ?

Acheter du matériel de sport, découvrir des lieux culturels (Opéra de Massy, Théâtre de l'Agora...), accéder à des sites de loisirs en Essonne (bases de loisirs, piscines...).

Jeunes âgés de 15 à 25 ans Où réaliser son engagement ?

Au sein de collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises de l'économie sociale et solidaire, établissements médico-sociaux.

Quel est le montant de l'aide financière ?



Pour financer quoi ?

Une partie du permis de conduire ou des heures de conduite, une carte Navigo, une formation, des frais d'inscriptions dans un établissement scolaire, des frais liés à un stage obligatoire, une aide au loyer d'un logement étudiant, une adhésion à un club de sport...

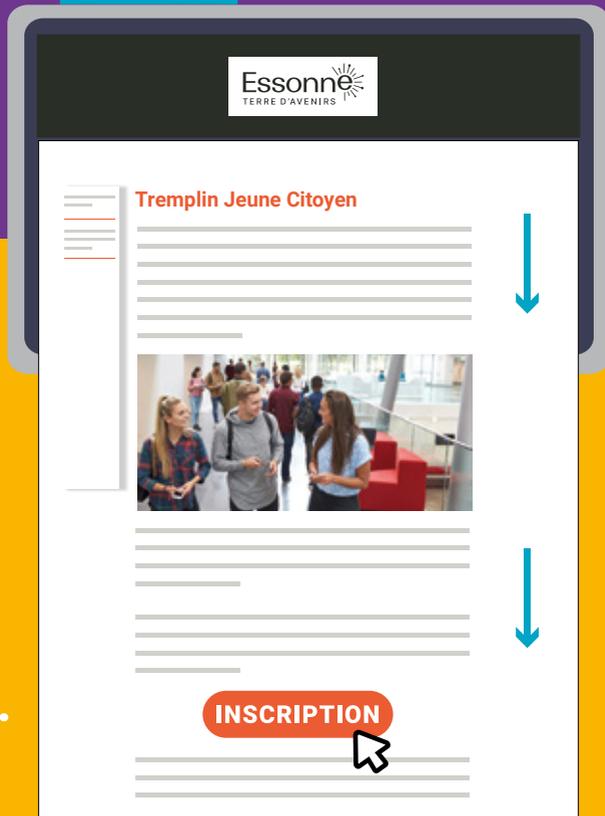
Comment s'inscrire ?

rendez-vous sur **essonne.fr**

ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3

créer un compte sur **demarches.essonne.fr**



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

joindre les pièces justificatives demandées et valider le formulaire

TREMPLIN jeune CITOYEN

Treplincitoyen@cd-essonne.fr

Mercredi et vendredi de 14h à 17h
0160 9193 54 - 0160 9195 03 - 0160 9193 53

Essonne
TERRE D'AVENIRS

Conseil départemental de l'Essonne

Boulevard de France - Georges Pompidou
91012 ÉVRY-COURCOURONNES CEDEX

essonne.fr @ f y t in d